



La pauvreté est-elle la cause de la délinquance?

Laurent Lemasson

Docteur en droit public et science politique, responsable des publications à l'Institut pour la Justice

Résumé

L'une des théories les plus populaires concernant la criminalité est que la cause profonde de la délinquance serait la pauvreté. Certains individus parmi la population générale deviendraient des délinquants parce que leurs parents étaient trop pauvres pour leur fournir une bonne éducation, et faute de perspectives économiques satisfaisantes une fois parvenus à l'âge adulte.

Il est vrai que, dans les villes, la criminalité sévit essentiellement dans les quartiers pauvres, pas dans les quartiers riches. Par ailleurs un très grand nombre de délinquants chroniques sont issus de foyers dits « défavorisés ». En troisième lieu, un grand nombre de délinquants sont eux-mêmes pauvres, officiellement, et ont un rapport problématique à l'emploi.

Mais une corrélation n'est pas une causalité, et cette théorie ne résiste pas un examen sérieux.

Comme par ailleurs elle ne peut manquer d'avoir des effets très néfastes, puisqu'elle revient inévitablement à excuser, au moins partiellement, la délinquance, et à orienter l'action publique dans de mauvaises directions, il importe grandement de montrer en détails pourquoi cette idée est fautive.

L'Institut pour la Justice est une association de citoyens préoccupés par les dérives de la justice pénale, qui répercute et canalise les inquiétudes de chacun et propose des réformes pragmatiques. L'association s'appuie sur un réseau d'experts du champ pénal pour promouvoir une justice plus lisible pour le citoyen, plus efficace contre la criminalité et plus équitable vis-à-vis des victimes.

Édité par l'Institut Pour la Justice
Association loi 1901

Contacts :
01 45 81 28 15
publications@institutpourlajustice.org

Table des matières

Introduction	5
I - L'évolution de la délinquance ne suit pas celle des indicateurs économiques	6
<u>1 – Au niveau national</u>	<u>6</u>
<u>2 – Au niveau local</u>	<u>8</u>
II – Pourquoi les délinquants chroniques sont-ils très souvent issus de milieux défavorisés ?	10
<u>1 - Classes laborieuses, classes dangereuses ?</u>	<u>10</u>
<u>2 - Pauvreté, emploi et cycle de vie du délinquant</u>	<u>11</u>
Conclusion	14

“This boy don't need a doctor, just a good honest job/
Society's played him a terrible trick /And sociologic'ly he's
sick!”

Introduction

“Hey, I'm depraved on account I'm deprived” (« je suis dépravé parce que je suis défavorisé »). Ces paroles, issues d'une chanson du célèbre film *West Side Story*, résument parfaitement l'une des théories les plus populaires concernant la criminalité : la cause profonde de la délinquance serait la pauvreté. Certains individus parmi la population générale deviendraient des délinquants parce que leurs parents étaient trop pauvres pour leur fournir une bonne éducation, et faute de perspectives économiques satisfaisantes une fois parvenus à l'âge adulte.

Seule, peut-être, l'idée que la prison serait « l'école du crime » peut se targuer d'une popularité aussi universelle et inaltérable.

Comment expliquer ce phénomène ?

L'idée que la pauvreté serait la racine de la délinquance peut s'appuyer sur plusieurs observations incontestables. En premier lieu, dans les villes, la criminalité sévit essentiellement dans les quartiers pauvres, pas dans les quartiers riches. En second lieu un très grand nombre de délinquants chroniques sont issus de foyers « défavorisés » : familles monoparentales ou recomposées, parents chômeurs ou vivant d'allocations sociales, alcoolisme ou usage de stupéfiants, pauvreté, etc. En troisième lieu, un grand nombre de délinquants sont eux-mêmes pauvres, officiellement, et ont un rapport problématique à l'emploi : peu ou pas de diplômes, périodes récurrentes de chômage, petits boulots à répétition, etc.

Mais il existe aussi des raisons d'ordre psychologique à cette étonnante popularité. Tout d'abord, ceux qui soutiennent cette théorie sont en général des gens honnêtes, et quelqu'un de foncièrement honnête tend à penser que seule une impérieuse nécessité pourrait l'amener personnellement à commettre un crime ou un délit. Il est donc enclin à croire qu'il en va de même pour tous les autres hommes. Le délinquant ne peut être qu'une sorte de Jean Valjean, acculé à violer la loi faute d'autre moyen pour survivre. Ensuite, dans nos sociétés multiethniques et multiculturelles, attribuer la délinquance à la pauvreté fournit une explication acceptable à un fait dérangeant : la surreprésentation parmi les délinquants de certains groupes ethniques ou issus de certaines cultures. Dans la mesure où ces groupes sont aussi, presque toujours, plus pauvres que la moyenne de la population du pays, moins diplômés, etc. voir dans la pauvreté l'origine de la criminalité permet de passer au large des eaux dangereuses des explications culturelles, pour ne rien dire des explications d'ordre biologique.

On peut donc comprendre que beaucoup de gens puissent penser, en toute bonne foi, que la pauvreté est la racine de la délinquance.

Malheureusement, quelles que puissent être les bonnes intentions de ceux qui la soutiennent, cette théorie ne peut manquer d'avoir des conséquences très dommageables. Elle revient en effet inévitablement à excuser, au moins partiellement, la délinquance, puisque le délinquant est censé agir sous l'empire de la nécessité économique, et que celui qui est contraint par la nécessité ne saurait être considéré comme pleinement responsable de ses actes. Il a, au minimum, beaucoup de circonstances atténuantes. En fait, il n'est sans doute pas exagéré de dire que l'idée selon laquelle la pauvreté cause la criminalité est la matrice de ce que l'on appelle communément « la culture de

Quelles que puissent être les bonnes intentions de ceux qui la soutiennent, cette théorie ne peut manquer d'avoir des conséquences très dommageables.

l'excuse », qui voit dans le délinquant une victime et non un malfaiteur.

Au fur et à mesure qu'elle se diffuse cette théorie décomplexe un peu plus les délinquants et apprentis délinquants, qui ont tâté de se saisir de l'idée que c'est « la société » qui est réellement à blâmer pour leur comportement. Elle conduit les pouvoirs publics à privilégier le traitement des « causes profondes » de la délinquance, qui sont censées être la pauvreté et toutes ses conséquences, et à négliger l'action de la police et de la justice, qui ne feraient que s'attaquer aux « symptômes ». Or, plus les causes d'un phénomène social sont « profondes » et moins elles sont accessibles à l'action des pouvoirs publics, particulièrement en démocratie où ceux-ci ne possèdent que des pouvoirs très encadrés. Il est, par exemple, bien plus difficile pour un gouvernement démocratique d'éradiquer la pauvreté, à supposer qu'il puisse y parvenir, que de réformer sa police et ses services judiciaires de manière à les rendre plus efficaces. Peu à peu, la théorie des causes économiques de la criminalité conduit donc à une sorte de fatalisme, de résignation, au fur et à mesure que les pouvoirs publics échouent à éradiquer chômage, pauvreté, inégalités, etc.

Pire, cette théorie finit par donner mauvaise conscience à une partie des juges et des policiers : en leur demandant de traquer et de punir les criminels, ne leur demande-t-on pas en définitive de punir des « pauvres », qui ne sont pas responsables de leur état ? Poussée à son stade ultime, elle aboutit à l'idée que la notion de crime elle-même n'est qu'une « construction sociale », dont la seule fonction serait d'asseoir la domination des « classes bourgeoises » sur les « classes populaires ». Et c'est ainsi que l'indignation se détourne des criminels pour se porter vers leurs victimes, parce que celles-ci osent demander que les premiers soient châtiés pour ce qu'ils ont fait ; et c'est ainsi que l'on a pu voir des magistrats exhorter leurs collègues à être partiaux « pour le voleur contre la police, pour le plaideur contre la justice »².

Il importe donc grandement de faire justice de cette idée et de rappeler pourquoi elle ne résiste pas à un examen sérieux. S'il est incontestable que pauvreté et délinquance vont souvent de pair, corrélation n'est pas causalité, et en aucun cas il n'est possible d'affirmer que la première serait la cause principale de la seconde.

On peut tout d'abord facilement constater que, au niveau macro-économique on ne trouve pas de corrélation systématique entre les grands indicateurs économiques nationaux, et notamment les taux de chômage et de pauvreté, et les taux de criminalité.

I - L'évolution de la délinquance ne suit pas celle des indicateurs économiques

1 – Au niveau national

On peut tout d'abord facilement constater que, au niveau macro-économique on ne trouve pas de corrélation systématique entre les grands indicateurs économiques nationaux, et notamment les taux de chômage et de pauvreté, et les taux de criminalité. En fait, il n'est pas rare de constater que ces taux varient en sens inverse : la criminalité augmente alors que le taux de chômage est au plus bas et que la pauvreté diminue, et inversement.

Aux Etats-Unis, par exemple, les statistiques du chômage et celles de la délinquance ont généralement varié en sens inverse depuis environ un siècle. Durant la Grande Dépression des années 1930, alors que le taux de chômage national atteignait parfois 25%, le taux de criminalité baissait dans la plupart des grandes villes américaines. Ce taux resta ensuite historiquement très faible jusqu'à la fin des années 1950. Puis, durant les années 1960, le taux de criminalité se mit à grimper très rapidement. Entre 1960 et 1964, les au-

2 « Harangue d'Oswald Baudot à des magistrats qui débutent ». Baudot fut un des fondateurs du Syndicat de la Magistrature.

torités américaines enregistraient chaque année un taux moyen de crimes violents de 168 pour 100 000 habitants. Entre 1965 et 1969, le taux passa à 260 pour 100 000. Durant la décennie 1970, le taux de crimes violents passa à 452 pour 100 000. Il atteignit 594 pour 100 000 durant la décennie suivante, pour culminer à 741 pour 100 000 durant la première moitié des années 1990. Entre 1960 et 1990, la criminalité violente avait donc augmenté de 353% aux Etats-Unis³.

Mais, en 1950, environ 30% de la population américaine était pauvre, selon la définition légale de la pauvreté. En 1973, ce taux était tombé à 11%. Une baisse aussi spectaculaire que l'augmentation parallèle du taux de criminalité. Le taux de pauvreté remonta ensuite légèrement, sans jamais dépasser 15,5%. Il était de 12,7% en 2016. En 1968 le taux de chômage était de 3,6%, ce que nombre d'économistes considèrent comme à peu près équivalent au plein emploi, alors même que la criminalité était en plein essor⁴. A la fin des années 1980 et au début des années 1990, au sommet de la vague de criminalité qui frappait les Etats-Unis, ce taux oscillait entre 5 et 7%.

Durant la seconde moitié des années 1990, période durant laquelle la criminalité a commencé à fortement baisser, le taux de chômage moyen était équivalent à celui des années 1960⁵. Entre 2008 et 2010, le taux de chômage est passé brutalement d'environ 5% à environ 10%. Et cependant le taux de criminalité a globalement continué à baisser durant cette période.

D'autres indicateurs économiques que le taux de chômage donnent sensiblement le même résultat. Par exemple la population active, qui nous permet de déterminer le pourcentage de ceux qui se trouvent en dehors du marché du travail. Ces individus qui sont sans travail et qui ont cessé d'en rechercher un devraient être particulièrement sujets à la tentation de la délinquance, si la délinquance était causée avant tout par la privation économique. Pourtant, en 2008 aux Etats-Unis la proportion des hommes âgés de 16 à 24 ans (ceux qui sont les plus susceptibles de se livrer à des actes de délinquance) présents sur le marché du travail était bien moindre qu'en 1988 (la moitié contre environ les deux tiers), mais la criminalité était sensiblement plus basse en 2008 qu'en 1988⁶.

En France, on a pu constater une évolution semblable dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle. La criminalité a commencé à augmenter fortement au plus fort des trente glorieuses, alors que le pays connaissait des taux de croissance annuels qui nous paraîtraient aujourd'hui fabuleux, que le chômage était au plus bas, et que les Français entraient de plain-pied dans la société de consommation. En 1967 le taux de chômage était de 2,5%. Il ne dépassa les 3% qu'en 1974, sous l'impact du premier choc pétrolier. Mais entre 1966 et 1974 le taux de criminalité avait déjà été multiplié pratiquement par trois, alors qu'il était resté stable et faible depuis 1950. Entre 1950 et le milieu des années 1990, le taux de criminalité enregistré en France métropolitaine est passé d'environ 12 pour mille à un peu moins de 70 pour mille⁷. Depuis il a fluctué, à la baisse ou à la hausse, mais sans jamais quitter ce niveau très élevé par rapport au début des années 1960, et ce quelle que soit la conjoncture économique.

Entre 1998 et 2000, par exemple, la France a connu trois années de croissance économique forte, par rapport aux années précédentes et aux années suivantes, entre 3 et 4% par an. Le chômage en conséquence est passé de 11,8% en 1997 à 8,9% en 2001. Mais dans le même temps, le taux de criminalité est repassé d'environ 60 pour mille à 70 pour mille. C'est cette évolution inverse de la criminalité et de la situation économique

Durant la Grande Dépression des années 1930, alors que le taux de chômage national atteignait parfois 25%, le taux de criminalité baissait dans la plupart des grandes villes américaines.

3 Barry Latzer, *The rise and fall of violent crime in America*, Encounter Books, 2016, p110.

4 James Q. Wilson, *Thinking about crime*, Basic books, 2013 ; Charles Murray, *Losing ground*, Basic books, 2015.

5 Franklin Zimring, *The great american crime decline*, Oxford University Press, 2008.

6 James Q. Wilson, "Crime and the great recession", *City journal*, summer 2011.

7 Insee, TEF édition 2010, p89.

du pays qui a fait dire au Premier Ministre Lionel Jospin, en mars 2002, qu'il avait un peu péché par « naïveté » en pensant qu'« en faisant reculer le chômage on ferait reculer l'insécurité ». A la fin des années 1960, le taux de pauvreté avoisinait les 20%, au moment où la délinquance commençait à monter en flèche. Au début des années 2000, lorsque le taux de criminalité était au plus haut, ce taux de pauvreté était descendu à environ 13%.

2 – Au niveau local

Si nous descendons du niveau national au niveau local, nous ne trouvons pas plus de relation directe entre les indicateurs économiques et le niveau de la délinquance.

Par exemple, entre la fin des années 1980 et 2009, le taux de criminalité à New-York a chuté d'environ 80%, bien au-delà de ce que n'importe quel analyste sérieux aurait pu prévoir à l'époque. Ainsi, les homicides ont baissé de 82%, les vols avec violence de 84%, les viols de 77%, les vols de voitures de 94%, les cambriolages de 86%, et ainsi de suite. En fait, la baisse de la criminalité à New-York est tout simplement la plus longue jamais enregistrée dans une grande ville depuis qu'existent des statistiques criminelles fiables. Et elle s'est poursuivie pratiquement jusqu'à aujourd'hui. Durant la même période, les Etats-Unis dans leur ensemble connaissent une baisse également remarquable de la criminalité, mais bien moindre qu'à New-York, de l'ordre de 40%. Or, à aucun moment, durant cette période on n'observe de divergence significative entre la situation de New-York et celle du reste des Etats-Unis en ce qui concerne les variables économiques censées pouvoir expliquer la délinquance, comme le taux de chômage ou le taux de pauvreté. D'une part les taux new-yorkais se situent au-dessus de la moyenne nationale, et d'autre part les écarts restent relativement constants, or ce qui est constant ne saurait assurément expliquer une différence aussi spectaculaire dans l'évolution de la criminalité.

Il est notamment frappant de constater que l'année la plus noire (depuis 1993) en matière de chômage des jeunes à New-York, l'année 2009, fut aussi l'année où la criminalité atteignit son point le plus bas depuis 20 ans.

Les indicateurs sociaux, enfin, présentent la même caractéristique, à savoir une évolution parallèle à celle du reste du pays. Si nous prenons par exemple le pourcentage d'enfants vivant avec un seul de leurs parents, ou bien le taux de ceux qui sortent sans diplôme du système scolaire, nous ne trouvons aucune évolution qui paraisse susceptible d'être la cause des résultats new-yorkais en matière de baisse de la criminalité⁸.

En France, comme l'écrivait Christophe Guilluy en 2010 : « On néglige souvent la question de la pauvreté rurale en considérant qu'elle est une conséquence du grand nombre de retraités précaires, notamment des anciens agriculteurs. La pauvreté concerne en réalité les ménages ouvriers et employés, des chômeurs et souvent des populations jeunes. (...) Les jeunes adultes sont en effet plus nombreux dans la population pauvre rurale que dans la population pauvre urbaine⁹. » Au même moment, selon les données de l'INSEE, le taux de pauvreté monétaire était équivalent, aux alentours de 18%, dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales, la Creuse, le Cantal et la Seine-Saint-Denis. Pourtant les niveaux de criminalité étaient sans commune mesure en Seine-Saint-Denis et dans ces quatre départements ruraux : on y comptait au bas mot six fois plus de vols et dix fois plus de violences crapuleuses.

Si nous regardons au niveau des groupes de population nous ne trouvons pas davantage de lien évident entre délinquance et difficultés économiques, et plus largement entre délinquance et condition sociale défavorisée.

Comme le rappelle Christophe Guilluy : « Contrairement à ce que laissent entendre de faux débats sur le sujet, la surdélinquance des populations issues de l'immigration,

8 Franklin Zimring, *The city that became safe*, Oxford University Press, 2012.

9 Christophe Guilluy, *La France périphérique*, François Bourin Editeur, 2010, p116.

C'est cette évolution inverse de la criminalité et de la situation économique du pays qui a fait dire au Premier Ministre Lionel Jospin, en mars 2002, qu'il avait un peu péché par « naïveté » en pensant qu'« en faisant reculer le chômage on ferait reculer l'insécurité ».

notamment jeunes, est une réalité bien connue. La littérature consacrée à la surdélinquance des immigrés italiens, polonais ou irlandais aux Etats-Unis est abondante¹⁰. » Mais ce que montre l'expérience américaine, c'est aussi que le niveau de délinquance varie très fortement d'une population immigrée à l'autre, alors même qu'elles font face à des difficultés économiques et sociales comparables.

Comme l'écrit Barry Latzer dans son ouvrage de référence sur l'évolution de la criminalité aux Etats-Unis : « En dépit des préjugés, et même parfois du racisme flagrant, du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle, le fait est que certains groupes d'immigrants – les Irlandais et les Italiens par exemple – avaient des taux élevés de criminalité violente – alors que ce n'était pas le cas d'autres groupes – comme les juifs ou les Scandinaves. Ces disparités existent aujourd'hui encore. Alors que la plupart des immigrants venus d'Asie – mais pas tous – ont des taux de violence très faibles comparés à ceux des Américains de souche, ce n'est pas le cas de la plupart des immigrants hispaniques ou venant des Caraïbes¹¹. »

Aux Etats-Unis, l'une des questions les plus épineuses et les plus passionnelles touchant à la criminalité est celle de la surreprésentation des Afro-Américains parmi les criminels, et notamment les criminels violents¹². Cette surreprésentation incontestable appelle bien évidemment une explication, et l'explication qui est habituellement favorisée est celle des difficultés économiques et des discriminations dont seraient victimes les Afro-Américains. Malheureusement, ce genre d'explications « ne sont pas cohérentes avec les données historiques. Les Afro-Américains ont été confrontés à l'adversité pendant la plus grande partie de leur histoire, et les préjugés des Blancs ont été la cause d'une bonne partie de ces souffrances. Cependant, on ne trouve aucune corrélation constante entre leurs difficultés économiques et leurs conduites violentes. Les statistiques portant sur les inégalités économiques qui touchent la population noire ne sont tout simplement pas corrélées avec la criminalité afro-américaine. Il n'existe pas davantage de corrélation constante entre la criminalité violente et les difficultés économiques pour d'autres groupes de la population. En d'autres termes, le niveau de criminalité des populations défavorisées n'a aucun rapport nécessaire avec l'ampleur de leurs difficultés. De plus il n'existe aucune corrélation entre les évolutions de la condition économique de la population noire et la criminalité noire. On peut tout particulièrement remarquer que, dans les années 1960, en dépit d'énormes progrès économiques et d'un déclin rapide des préjugés raciaux des Blancs, les taux de criminalité violente se sont envolés dans la population noire¹³. »

Sur ces questions Latzer conclut donc : « Parce qu'il n'existe pas de corrélation solide entre l'ampleur des désavantages dont souffre un groupe et ses comportements violents, il est raisonnable de conclure que la culture (ou bien la sous-culture, lorsqu'il s'agit de groupes inclus dans un vaste collectif) est le facteur causal ultime¹⁴. »

Il faut ajouter que le lien entre pauvreté et criminalité joue bien plus souvent en sens inverse de celui qui est présenté habituellement. S'il est très douteux que la pauvreté en tant que telle engendre la criminalité, il ne fait pas de doute, en effet, que la criminalité crée de la pauvreté ; en décourageant l'activité économique légitime, en instillant la peur au quotidien, en désagrégeant les rapports sociaux, en poussant à s'enfuir les habitants qui le peuvent, habitants qui sont en général la partie économiquement la plus dynamique de la population, etc¹⁵. Par conséquent, le fait que la délinquance sévise la plupart du temps dans des quartiers où les taux de chômage et de pauvreté sont supérieurs à ceux du reste de la population de la ville, et du pays, ne prouve nullement que ces difficultés économiques seraient la cause de la délinquance. Il est bien plus probable que la délinquance endémique soit la cause de cette situation économique dégradée.

Ce que montre l'expérience américaine, c'est aussi que le niveau de délinquance varie très fortement d'une population immigrée à l'autre, alors même qu'elles font face à des difficultés économiques et sociales comparables.

10 *La France périphérique*, op.cit, p51.

11 *The rise and fall of violent crime in America*, op.cit, p186.

12 Voir Heather Mac Donald, *The war on cops*, Encounter books, 2016.

13 *The rise and fall of violent crime in America*, op.cit, p165.

14 *Op.cit*, p270. Voir également Heather Mac Donald.

15 Voir par exemple le témoignage d'un policier de terrain : Guillaume Lebeau, *Colère de flic*, Flammarion, 2017, p59.

II – Pourquoi les délinquants chroniques sont-ils très souvent issus de milieux défavorisés ?

1 - Classes laborieuses, classes dangereuses ?

Les études qui parviennent à tenir constants les autres facteurs de risque parviennent à la conclusion que le niveau de revenu des parents n'est pas la cause de la délinquance ou des problèmes de stupéfiants des enfants.

En fait, si la corrélation entre pauvreté et délinquance est faible, voire inexistante, au niveau collectif, au niveau d'une nation, d'une région, d'une ville, ou d'un groupe social, elle est forte au niveau individuel, en ce sens que le noyau dur des délinquants, les délinquants multirécidivistes et souvent violents qui sont responsables de la majeure partie des crimes et délits, sont presque toujours issus de familles « à problèmes », et ont eu un parcours scolaire et professionnel chaotique, pour dire le moins.

Ainsi, par exemple, parmi beaucoup d'autres, une étude norvégienne récente portant sur l'ensemble de la population du pays a montré que les enfants ayant des parents dont les revenus sont compris dans le dernier décile présentent deux fois plus de risques d'être un jour condamnés pour un crime violent ou pour usage de drogue que les enfants ayant des parents dont les revenus sont compris dans le cinquième décile¹⁶. Mais corrélation n'est pas causalité, bien sûr, et les études qui parviennent à tenir constants les autres facteurs de risque parviennent à la conclusion que le niveau de revenu des parents n'est pas la cause de la délinquance ou des problèmes de stupéfiants des enfants. C'est le cas par exemple d'une récente étude suédoise de grande qualité portant sur plus de 500 000 adolescents nés entre 1989 et 1993. Selon cette étude, les enfants ayant des parents dont les revenus sont compris dans le dernier quintile des revenus ont un risque sept fois plus élevé de commettre des crimes violents que ceux dont les parents ont des revenus compris dans le premier quintile. Mais ce risque supérieur disparaît entièrement dès lors que l'on ajuste les autres facteurs de risque. Autrement dit, il n'y a pas de lien causal entre le revenu des parents et la délinquance, ou l'absence de délinquance, de leurs enfants¹⁷. Cette étude est remarquable par son ampleur, mais elle ne fait que corroborer les résultats de nombreuses études plus anciennes¹⁸.

Comment expliquer, alors, cette association quasi-systématique entre le statut socio-économique des parents et la délinquance des enfants ?

En réalité, les mêmes facteurs qui tendent à produire la pauvreté des parents tendent aussi à produire la délinquance des enfants. Avoir une faible intelligence, une faible capacité à se maîtriser et à se projeter dans l'avenir, consommer des stupéfiants, devenir parent très jeune, avoir arrêté l'école très tôt, tous ces facteurs sont évidemment très fortement corrélés avec la pauvreté à l'âge adulte. Mais lorsque ce genre de personnes ont elles-mêmes des enfants, ces mêmes caractéristiques tendent à produire une structure familiale instable, avec de fréquentes ruptures et une multiplication des partenaires, ainsi qu'une éducation erratique, à la fois laxiste et brutale. Toutes choses qui multiplient grandement les risques que les enfants versent un jour dans la délinquance et l'usage de stupéfiants.

Ainsi, les études montrent que les parents d'enfants délinquants se distinguent des autres surtout par l'incohérence de leurs actions éducatives : alternance de négligence et de

16 Taryn Ann Galloway, Torbjorn Skardhamar, "Does parental income matter for the onset of offending?" *European Journal of Criminology*, 2010,7 : 424.

17 Amir Sariaslan, Henrik Larsson, Brian D'Onofrio, Niklas Langström, Paul Lichtenstein, "Childhood family income, adolescent violent criminality and substance misuse : quasi-experimental total population study", *British Journal of Psychiatry*, 2014 october : 286.

18 Voir par exemple : Charles Tittle, Wayne Villemez, Douglas Smith, "The myth of social class and criminality : an empirical assessment of the empirical evidence", *American Sociological Review*, 1978, 28 : 142; Lee Ellis, James McDonald, "Crime, delinquency, and social status : a reconsideration", *Journal of Offender Rehabilitation*, 2000, 32 : 23.

surprotection, de sévérité et de laisser-faire, punitions distribuées en fonction de l'humeur des parents et non en fonction du comportement de l'enfant, etc. Certains de ces parents peuvent, en toute bonne foi, avoir l'impression d'être sévères avec leurs enfants parce qu'ils leur crient fréquemment dessus, mais les enfants apprennent vite à ne pas tenir compte de telles sautes d'humeur qui ne sont pas suivies d'effets ou n'ont pas de rapport évident avec leur comportement¹⁹.

De la même manière, toutes les études convergent pour conclure que les naissances hors mariage sont très fortement corrélées avec la délinquance²⁰. Comme le résume un chercheur américain : « La généralisation des naissances hors mariage a des conséquences catastrophiques pour le futur des enfants concernés et est l'une des variables prédictives de la criminalité les plus importantes²¹. » Plus spécifiquement, l'environnement familial qui est le plus « criminogène » est celui où une femme élève seule des enfants qu'elle a eu de plusieurs pères différents²².

Mais devenir parent à l'adolescence, et pour les jeunes femmes multiplier les enfants de partenaires différents est aussi, et sans surprise, très fortement corrélé avec une pauvreté persistante tout au long de la vie et une dépendance permanente à l'aide sociale.

Et plus les mères sont jeunes, plus les conséquences sont, statistiquement, catastrophiques en termes de délinquance. Ce qui est en cause est à la fois la structure familiale elle-même, particulièrement mal adaptée à une bonne éducation des enfants²³, et les caractéristiques individuelles des parents, qui sont en général eux-mêmes des individus instables et enclins aux comportements délinquants²⁴. Ce phénomène a pu amener certains criminologues à conclure que : « Retarder l'âge de la première grossesse chez les jeunes filles non mariées ferait sans doute plus pour diminuer le taux de criminalité sur le long terme que tous les autres programmes de prévention de la délinquance combinés²⁵. »

La sur-délinquance des enfants issus des familles dites défavorisées apparaît ainsi essentiellement comme une conséquence non pas de la pauvreté mais d'un mélange de mauvaise éducation et facteurs familiaux. Bien entendu ces facteurs sont de simples facteurs de risque, ils ne constituent pas un destin, et beaucoup d'enfants élevés dans de telles familles ne deviennent pas délinquants. Mais ils expliquent qu'énormément de délinquants multirécidivistes soient issus de ces familles.

2 - Pauvreté, emploi et cycle de vie du délinquant

Les études au long cours des parcours criminels montrent que le noyau dur des délinquants, ces quelques 5% de la population délinquante responsables d'environ la moitié des crimes et délits, se distinguent très souvent dès l'enfance par un comportement aso-

On comprend aisément que ces traits de caractère des délinquants chroniques ne les prédisposent pas à exercer des emplois honnêtes et rémunérateurs, et de manière générale ne les prédisposent pas à s'élever dans l'échelle sociale.

19 James Wilson, Richard Herrnstein, *Crime and Human Nature*, Simon and Schuster, 1985, chapitre 8.

20 Charles Murray, *Coming apart*, Crown Forum, 2012 ; James Q. Wilson, *The marriage problem : how our culture has weakened families*, HarperCollins, 2000 ; Mitch Pearlstein, *Broken Bonds: What Family Fragmentation Means for America's Future*, Rowman & Littlefield, 2014.

21 Matt DeLisi, « Conservatism and common sense : the criminological career of James Q. Wilson », *Justice Quarterly*, 2003, 20 : 661-674.

22 Wilson Mackey, « Single-parent families contribute to violent crime », K. Swisher, *Single parent families*, Greenhaven Press, 1997.

23 Sara McLanahan, Gary Sandefur, *Growing up with a single parent : what hurts, what helps*, Harvard University Press, 1997.

24 Harrington Cleveland, Richard Wiebe, Edwin van den Oord, David Rowe, « Behavior problems among children from different family structures : The influence of genetic self-selection », *Child development*, 2000-71.

25 Michael Gottfredson, Travis Hirschi, « National crime control policies », M. Fisch, *Criminology*, Dushkin Publishing, 1997.

cial et violent, et leurs premiers actes de délinquance se produisent très tôt, dès le début de l'adolescence, voire avant, et en tout cas bien avant l'âge de l'entrée sur le marché du travail.

Comme le résume le criminologue canadien Maurice Cusson : « Nombreuses sont les recherches portant sur de tels délinquants chroniques. A l'école ils se signalent par leur impulsivité, leurs comportements d'opposition et leurs mauvais résultats académiques. Puis, pour plusieurs, ils deviennent des adultes criminels. Ces garçons, dont les difficultés se manifestent très tôt et durent longtemps, se distinguent nettement de leurs camarades dont l'activité délictueuse reste confinée à l'adolescence. (...) Au terme de cette socialisation manquée se trouvent des délinquants avérés, c'est-à-dire des individus caractérisés par une forte propension à accumuler les récidives. Ils présentent un tableau clinique bien connu : 1/ *insuffisance du contrôle de soi* ; 2/ *goût du risque* qui pousse à rechercher le danger et à s'exposer aux punitions ; 3/ *déficits cognitifs* qui conduisent à un mauvais calcul des conséquences du passage à l'acte ; 4/ *habitude des conduites antisociales* acquises par une histoire de renforcements positifs et d'impunité ; 5/ *égocentrisme*, c'est-à-dire difficulté de tenir compte du point de vue d'autrui. Prises ensemble, ces insuffisances prédisposent les individus ainsi marqués à dériver dans un mode de vie dominé par une erratique poursuite du plaisir immédiat²⁶. »

On comprend aisément que ces traits de caractère des délinquants chroniques ne les prédisposent pas à exercer des emplois honnêtes et rémunérateurs, et de manière générale ne les prédisposent pas à s'élever dans l'échelle sociale. Pour ces individus, pauvreté (officielle) et chômage sont la conséquence de leur délinquance, et non pas la cause de celle-ci. La conséquence normale du mode de vie qu'ils ont choisi.

Cela explique d'ailleurs que les programmes visant à éviter la récidive des condamnés à leur sortie de prison par de la formation professionnelle et des aides pour trouver un emploi peinent à produire des résultats mesurables, et durables.

« Sont-ils pauvres ? Oui, en ceci que leur compte en banque reste vide, qu'ils sont criblés de dettes et rarement propriétaires d'une maison. Non, si on en juge par leur train de vie et par les plaisirs coûteux qu'ils se payent. La vie festive incite celui qui l'adopte à négliger son boulot et à dilapider ce qu'il gagne et vole.

Il est par ailleurs connu que les délinquants actifs sont fréquemment au chômage, mais ils ne sont pas vraiment des chômeurs perpétuels. Plusieurs passent alternativement du travail à la délinquance. D'autres combinent travail et délinquance, menant l'un et l'autre de front (Freeman 1999). À leurs yeux, les vols, les trafics illicites et le travail sont tous des moyens concevables pour faire de l'argent. Et comme ils en ont grand besoin, ils ne lèvent le nez sur aucun d'eux.

Ce qui les caractérise, c'est moins le chômage qu'un laisser-aller méprisant envers le travail. Quand ils ont un emploi, ils arrivent à l'usine un peu trop souvent en retard au goût du patron ; ils s'absentent sans explication et ils quittent sur un coup de tête (Gagnon 2004)²⁷. »

On se fourvoie donc grandement en pensant que les délinquants d'habitude sont devenus délinquants parce que leurs parents étaient pauvres, selon les critères officiels de la pauvreté, et plus encore en pensant qu'ils restent délinquants faute d'opportunités économiques honnêtes suffisamment attractives. Pour eux la délinquance est essentiellement une « vie choisie », selon l'expression de Maurice Cusson. Cela explique d'ailleurs que les programmes visant à éviter la récidive des condamnés à leur sortie de prison par de la formation professionnelle et des aides pour trouver un emploi peinent à produire des résultats mesurables, et durables²⁸.

26 Maurice Cusson, *Prévenir la délinquance – les méthodes efficaces*, PUF, 2009, p104. Voir également *Crime and human nature*, op.cit ; Alex Piquero, David Farrington, Alfred Blumstein, *Key issues in criminal career research Research – New analysis of the Cambridge study in delinquent development*, Cambridge University Press, 2007.

27 Maurice Cusson, *La délinquance, une vie choisie*, Bibliothèque Québécoise, 2010, p.55.

28 Lipton, Martinson, Wilks, *The effectiveness of correctional treatment : a survey of treatment evaluation studies*, Praeger, 1975 ; Charles Loeffler, « Does imprisonment alter the life course ? Evidence on crime and employment from a natural experiment », *Criminology*, Volume 51, February 2013 ; Heath-

Il est compréhensible que, depuis les débuts de la prison moderne, les efforts de réhabilitation des délinquants se soient largement focalisés sur le travail. Non seulement parce que, comme le dit la sagesse populaire, « l'oisiveté est la mère de tous les vices », mais aussi parce que l'emploi est l'un des quelques domaines dans lesquels les pouvoirs publics sont susceptibles d'intervenir directement dans l'existence des délinquants, ou des délinquants potentiels. Cependant, les résultats ont rarement été à la hauteur des espoirs placés dans ce type d'intervention²⁹.

Comme le résume un article passant en revue les études en science sociale consacrées à cette question : « Dans l'ensemble, la littérature scientifique montre une relation complexe entre le travail et la criminalité, à la fois au niveau collectif et au niveau individuel. Le travail est important pour *certain*s groupes, à des stades *particuliers* de leur vie, et a plus d'impact dans certains secteurs que dans d'autres – par conséquent *où* et *quand* les opportunités d'emploi se présentent dans la vie des adolescents à risques, des anciens délinquants, ou dans des quartiers particuliers, est de la plus grande importance³⁰. » Qui plus est, l'emploi est loin d'être une panacée pour tous les problèmes dont souffrent les ex-délinquants. Par exemple, si certains programmes visant à amener à l'emploi d'anciens condamnés ont pu montrer une légère efficacité pour éviter leur récurrence, ils n'ont produit aucun impact sur leur consommation de produits stupéfiants.

En fait, l'impact des programmes d'accès à l'emploi paraît surtout conditionné par l'âge du public visé. « La littérature scientifique montre que les délinquants les plus vieux sont particulièrement réceptifs aux opportunités d'emploi, même celles qui sont d'une qualité relativement faible. » Cet impact différencié selon les âges n'est pas surprenant. Il correspond bien à ce que nous savons des « carrières » criminelles.

Le criminel récidiviste moyen présente en effet un cycle de vie caractéristique : une activité criminelle commençant avant même l'adolescence, culminant entre 15 et 19 ans, puis commençant à décliner de manière lente après la vingtaine. Bien entendu cette moyenne cache des disparités parfois importantes dans les parcours délinquants, mais il n'en reste pas moins que, passé 40 ans, la persistance de l'activité criminelle devient chose rare³¹. Autrement dit, les malfaiteurs ont tendance à prendre une retraite progressive, au fur et à mesure notamment que l'intrépidité de leur jeunesse les abandonne et que la peur des conséquences de leurs actes devient plus forte.

« La probabilité d'être puni, battu, blessé ou tué augmente au fur et à mesure qu'un individu additionne des infractions. C'est-à-dire que sa *probabilité cumulative* d'être sanctionné d'une manière ou d'une autre au cours de sa carrière est beaucoup plus élevée que ne l'est son risque d'arrestation lorsqu'il commet une seule infraction. Les prisonniers que l'on interroge à ce propos ne se font pas d'illusions. Ils savent que plus ils volent, plus ils s'exposent. (...) Selon une logique semblable, plus un délinquant prend de l'âge, plus il est porté à craindre les sanctions et déboires qui vont de pair avec ses agissements. La témérité de son adolescence s'est évanouie. Il connaît d'expérience, et non par un effort d'imagination, que c'est douloureux de recevoir une correction, de perdre sa liberté, d'être trahi par ses amis, abandonné par sa femme. Son corps garde le souvenir des coups reçus. Il n'a plus l'insouciance et le courage de la jeunesse. La vie en prison qu'il supportait bien à 20 ans lui paraît intolérable à 40. Il devient craintif. Les sanctions et

er Mac Donald, « The decriminalization delusion », *City Journal*, Autumn 2015, p29 ; David B. Mulhausen « Studies cast doubt on effectiveness of prisoner reentry programs », *Background*, December 10, 2015.

29 Il importe de bien noter que la question de l'impact des programmes de formation et d'aide à l'emploi sur la récurrence des sortants de prison est tout à fait distincte de la question du travail en prison. Le fait que les premiers n'aient qu'un faible impact ne préjuge nullement des bienfaits du travail en détention.

30 Christopher Uggen, Sara Wakefield, "What have we learned from longitudinal studies of work and crime?" dans Akiva Liberman, *The Long View of Crime: A Synthesis of Longitudinal Research*, Springer, 2008.

31 Laub, Sampson, *Shared beginnings, divergent lives*, Harvard University Press, 2003 ; *Key Issues in Criminal Career Research – New analysis of the Cambridge study in delinquent development*, op.cit, pp47-59.

En encourageant de fait la délinquance, cette idée fautive pénalise d'abord les plus pauvres, et en excusant les comportements déviant, elle rend plus difficile la tâche des très nombreux parents pauvres et honnêtes qui s'efforcent d'éduquer leurs enfants dans le droit chemin.

les épreuves, longtemps sans effet, en viennent à lui faire peur³². »

Ce « cycle de vie » du délinquant chronique ordinaire, et le fait que les « vieux » délinquants se montrent beaucoup plus désireux de saisir les opportunités d'emploi qui peuvent leur être proposées que les jeunes délinquants, laissent penser qu'en réalité trouver un emploi stable est bien moins la cause de l'abandon de la vie délinquante que sa conséquence. C'est, de manière générale, à partir du moment où le délinquant chronique est devenu psychologiquement prêt à changer de vie qu'il devient capable de saisir les opportunités économiques honnêtes qui se présentent à lui, et non pas à partir du moment où des opportunités économiques honnêtes lui sont données qu'il devient prêt à abandonner les « séductions du crime »³³.

Quelques études ont pu corroborer cette hypothèse de manière empirique. Par exemple une récente étude norvégienne portant sur 783 récidivistes (hommes) : pour la très grande majorité des délinquants suivis, l'abandon de la vie délinquante a précédé le fait de trouver un emploi stable, et à l'inverse trouver un emploi ne conduisait pas à une baisse de l'activité criminelle³⁴.

Conclusion

On le constate, l'idée que la délinquance serait la conséquence de la pauvreté, ou, plus largement, qu'elle serait la conséquence du fait de vivre dans un « milieu socialement défavorisé », devrait être abandonnée purement et simplement. Elle devrait être abandonnée tout d'abord parce qu'elle est fautive, et qu'elle nous détourne des moyens vraiment efficaces pour combattre le crime. Mais elle devrait être combattue également car elle a des effets très pernicioeux, et pernicioeux d'abord pour les catégories les plus défavorisées de la population. Ces catégories, en effet, ne sont pas seulement celles dans lesquelles se recrute la très grande majorité des délinquants chroniques, elles sont aussi celles qui souffrent le plus de la délinquance. Parce que les délinquants vont rarement chercher très loin leurs victimes et parce qu'elles sont celles qui ont le moins de moyens de se protéger et de s'extraire d'un quartier dans lequel la criminalité s'est enracinée. En encourageant de fait la délinquance, cette idée fautive pénalise d'abord les plus pauvres, et en excusant les comportements déviants, elle rend plus difficile la tâche des très nombreux parents pauvres et honnêtes qui s'efforcent d'éduquer leurs enfants dans le droit chemin.

La criminalité peut être considérée comme une sorte de taxe, la taxe la plus régressive qui soit, puisqu'elle touche principalement les plus pauvres et les plus démunis à tous points de vue. Elle leur dérobe leurs biens, mais aussi leur tranquillité d'esprit, et parfois même leurs vies. Non seulement la théorie du « depraved because deprived » augmente le montant de cette taxe particulièrement injuste, mais elle dérobe encore quelque chose de plus aux innombrables pauvres honnêtes : leur fierté. Car si les comportements délinquants deviennent excusables, il s'ensuit nécessairement que l'honnêteté cesse d'être honorable. On ne peut diminuer la responsabilité des uns sans diminuer aussi la responsabilité des autres, on ne peut diminuer le blâme sans diminuer en même temps les éloges. Cette théorie, qui se veut « humaine », ajoute en vérité l'insulte à l'injustice.

32 *La délinquance, une vie choisie*, op.cit, p164-67.

33 Jack Katz, *Seductions of crime : Moral and sensual attractions in doing evil*, Basic books, 1988.

34 Torbjorn Skardhamar, Jukka Savolainen, « Changes in criminal offending around the time of job entry : a study of employment and desistance », *Criminology*, Vol 52, may 2014 : 263.

Références

- Cleveland Harrington, Wiebe Richard, van den Oord Edwin, Rowe David, « Behavior problems among children from different family structures : The influence of genetic self-selection », *Child development*, 2000-71.
- Cusson Maurice, *Prévenir la délinquance, les méthodes efficaces*, PUF, 2009.
- Cusson Maurice, *La délinquance, une vie choisie*, Bibliothèque Québécoise, 2010.
- DeLisi Matt, « Conservatism and common sense : the criminological career of James Q. Wilson », *Justice Quarterly*, 2003, 20 : 661-674.
- Ellis Lee, McDonald James, "Crime, delinquency, and social status : a reconsideration", *Journal of Offender Rehabilitation*, 2000, 32 : 23.
- Galloway Taryn Ann, Skardhamar Torbjorn, "Does parental income matter for the onset of offending?" *European Journal of Criminology*, 2010,7 : 424.
- Gottfredson Michael, Hirschi Travis, « National crime control policies », dans M. Fisch, *Criminology*, Dushkin Publishing, 1997.
- Guilluy Christophe, *La France périphérique*, François Bourin Editeur, 2010.
- Katz Jack, *Seductions of crime : Moral and sensual attractions in doing evil*, Basic books, 1988.
- Latzer Barry, *The rise and fall of violent crime in America*, Encounter Books, 2016.
- Lebeau Guillaume, *Colère de flic*, Flammarion, 2017.
- Lipton Douglas, Martinson Robert, Wilks John. *The effectiveness of correctional treatment : a survey of treatment evaluation studies*, Praeger, 1975.
- Loeffler Charles. « Does imprisonment alter the life course ? Evidence on crime and employment from a natural experiment », *Criminology*, Volume 51, February 2013.
- Mac Donald Heather, *The war on cops*, Encounter books, 2016.
- Mackey Wilson, « Single-parent families contribute to violent crime », dans K. Swisher, *Single parent families*, Greenhaven Press, 1997.
- McLanahan Sara, Sandefur Gary, *Growing up with a single parent : what hurts, what helps*, Harvard University Press, 1997.
- Mulhausen David B. « Studies cast doubt on effectiveness of prisoner reentry programs », *Backgrounder*, December 10, 2015.
- Pearlstein Mitch, *Broken Bonds: What Family Fragmentation Means for America's Future*, Rowman & Littlefield, 2014
- Piquero Alex, Farrington David, Blumstein Alfred, *Key issues in criminal career research – New analysis of the Cambridge study in delinquent development*, Cambridge University Press, 2007.
- Sariaslan Amir, Larrson Henrik, D'Onofrio Brian, Langström Niklas, Lichtenstein Paul, "Childhood family income, adolescent violent criminality and substance misuse : quasi-experimental total population study", *British Journal of Psychiatry*, 2014 october : 286.
- Skardhamar Torbjorn, Savolainen Jukka, « Changes in criminal offending around the time of job entry : a study of employment and desistance", *Criminology*, Vol 52, may 2014 : 263.

Tittle Charles, Villemez Wayne, Smith Douglas, "The myth of social class and criminality : an empirical assessment of the empirical evidence", *American Sociological Review*, 1978, 28 : 142.

Uggen Christopher, Wakefield Sara, "What have we learned from longitudinal studies of work and crime?" dans Akiva Liberman, *The Long View of Crime: A Synthesis of Longitudinal Research*, Springer, 2008.

Wilson James Q., Herrnstein Richard, *Crime and human nature*, Simon and Schuster, 1985.

Wilson James Q., *The marriage problem : how our culture has weakened families*, Harper Collins, 2000

Wilson James Q., "Crime and the great recession", *City journal*, summer 2011.

Wilson James Q., *Thinking about crime*, Basic Books, 2013.

Zimring Franklin E. *The great american crime decline*, Oxford University Press, 2007.

Zimring Franklin E. *The city that became safe, New-York's lessons for urban crime and it's control*, Oxford University Press, 2012.